

Fil machine : Le quota d'importation à un niveau critique

19/12/2018 – Tribune de la Sidérurgie

Bruxelles.- La Commission européenne a qualifié le niveau de quota d'importation relatif au fil machine de « critique ». En effet, seules 63000 t sont désormais disponibles avant l'instauration des taxes de 25% qui devraient entrer en vigueur en février. D'après Eunirpa, l'association européenne des transformateurs de fil machine non-intégrés, cette année, les importations de fil machine ont totalisé 2,6 M de t. Les acheteurs basés dans l'UE ont utilisé quasiment 95% du total d'1,06 M de t alloué en juillet, date d'application des mesures.

Eunirpa : les tensions sur l'offre ne sont pas récentes

L'association européenne déplore la pénurie en fil machine et ce, depuis déjà deux ans, soit bien avant l'instauration des quotas. Les taxes imposées par les USA n'ont pas arrangé la situation. « *Nous constatons que les volumes initialement destinés aux Etats-Unis n'ont pas été redirigés vers l'UE* », a ajouté Eunirpa. Les offres émanant hors de l'UE, très limitées, ne proviennent que d'un petit nombre de pays. « *Le quota est quasiment épuisé. Jusqu'à début février, nous devons nous dispenser de la livraison de nouveaux volumes d'acier. Les usines européennes, dont les prix ne sont pas attractifs, ne disposent pas de capacités suffisantes pour combler cette pénurie.* », a commenté un importateur de fil machine.

La Commission doit accroître les quotas d'importation

Lorsque le quota disponible sera inférieur à 10%, les importateurs d'acier se verront dans l'obligation de donner une garantie bancaire aux douanes. « *Nous espérons vivement que la Commission européenne nous octroie des quotas supplémentaires.* », a déploré l'acheteur.

Lorsque le quota sera épuisé, certains transformateurs de fil machine pourraient ne pas être en mesure d'approvisionner les secteurs utilisateurs finaux. Si les importateurs commencent à s'acquitter d'une taxe de 25%, le coût majoré des produits pourrait être répercuté sur les clients issus de ces secteurs. La Commission devrait prendre sa décision d'ici début 2019, au plus tard. Si toutes les conditions sont réunies, les mesures de sauvegarde définitives pourraient être imposées dans la foulée.

